

PANORAMA

Édition 2018

L'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

SOMMAIRE

01 - L'ESS en Nouvelle-Aquitaine _____ 3

Qu'est-ce-que l'ESS ? _____ 4

Les principaux
secteurs d'activité _____ 5

Les salarié-e-s de l'ESS _____ 6

L'ESS dans les
intercommunalités _____ 8

02 - Dossier : les départements _____ 9

Une présence forte de l'ESS
dans les départements _____ 10

Interview de
Jean-Luc Gleyze _____ 11

03 - Dossier : IAE _____ 13

Présentation de l'IAE _____ 14

Les structures d'insertion
par l'activités économique
de la Nouvelle-Aquitaine _____ 15

Interview de
Dominique Rugel _____ 17

Méthodologie _____ 18

**Publication de l'Observatoire Régional
de l'Économie Sociale et Solidaire**
Avril 2018

Directeurs de publication : Arnaud Virrion
Responsable éditorial : Mathieu Leydet
Ont participé : Mélanie Thuillier, Stephen
Borderie, Benjamin Coly, Nolwenn Majou,
Hind Touil
Graphisme : www.carolinecollon.fr - Aceascop
Impression : Imprimerie Nouvelle
Contact : observatoire@cress-na.org

La CRESS remercie ses partenaires : l'Etat,
la Région Nouvelle-Aquitaine, le Groupe Caisse
des Dépôts, les Départements de la Gironde et
des Landes ainsi qu'INAE.

3

PANORAMA

01

L'ESS EN NOUVELLE- AQUITAINE



QU'EST-CE QUE L'ESS ?

L'ESS EST UN MODE D'ENTREPRENDRE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ADAPTÉ À TOUS LES DOMAINES DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.

Chacune à leur manière, les structures de l'ESS œuvrent à construire un modèle économique qui concilie intérêt collectif et activité économique en plaçant l'utilité au centre de leur action.



La personne au cœur de l'économie

Les personnes et le projet collectif priment sur le capital et la recherche de profit. Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale, réalisée au service d'un collectif et non au service de l'intérêt d'une seule personne ou d'un petit groupe.



Le fonctionnement démocratique

Les dirigeant-e-s sont élu-e-s et les décisions sont prises selon le principe « 1 personne = 1 voix » et non en fonction du capital détenu. La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics.



La liberté d'adhésion

Toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer ou prendre des responsabilités dans une organisation de l'ESS. Elle est aussi libre d'en partir.

CHIFFRES CLÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

22 576 ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

223 230 SALARIÉ-E-S

195 537 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN



Un modèle économique spécifique

Les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources, incluant l'activité de la structure, sont prioritairement destinés au développement de l'activité car il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer et leur appropriation individuelle est interdite. Les fonds propres ne sont pas partageables.

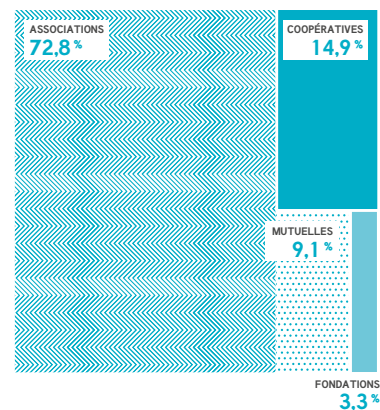
Historiquement composée de structures de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles, fondations), qui en constituent encore aujourd'hui l'ossature, l'ESS s'est depuis élargie à de nouvelles formes d'entrepreneuriat : économie solidaire, insertion par l'activité économique, entreprises adaptées, économie circulaire, entrepreneuriat social...

Elle est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie française, des services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie, en passant par l'agriculture, le commerce ou la santé, mais également sur tous les territoires : plus des deux tiers des communes françaises comptent au moins une entreprise de l'ESS.

RÉPARTITION DES SALARIÉ-E-S



RÉPARTITION DES SALARIÉ-E-S DE L'ESS



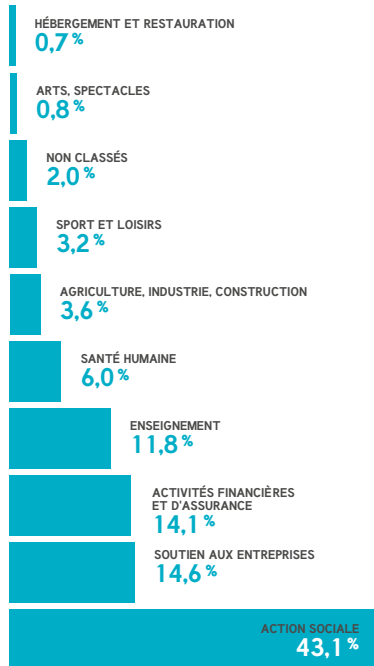
	ASSOCIATIONS	COOPÉRATIVES	MUTUELLES	FONDACTIONS	TOTAL ESS	PRIVÉ HORS ESS	PUBLIC
Établissements employeurs	18 062	3 556	848	110	22 576	179 804	18 049
Effectifs salarié-e-s	162 449	33 158	20 357	7 266	223 230	1 133 704	500 911
Équivalents temps plein	139 599	30 979	18 549	6 410	195 537	1 031 287	460 987
Rémunérations brutes (en millions d'euros)	3 687 M€	1 161 M€	670 M€	149 M€	5 839 M€	34 323 M€	14 523 M€

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

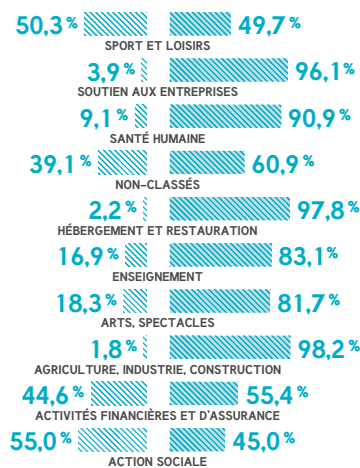
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SE RETROUVE DANS UNE GRANDE MAJORITÉ DES SECTEURS D'ACTIVITÉS :



RÉPARTITION DES SALARIÉ-E-S DE L'ESS



POIDS DE L'ESS DANS L'EMPLOI
PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



Les cinq premiers secteurs d'activité en termes d'emploi représentent quasiment 90% du total des salarié-e-s de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine.



Action sociale

L'action sociale regroupe 92 500 salarié-e-s, principalement dans des établissements associatifs, que l'on retrouve dans l'hébergement social et médico-social, l'aide à domicile, l'aide par le travail ou l'accueil de jeunes enfants.



Soutien aux entreprises

Le secteur du soutien aux entreprises regroupe plus de 31 191 salarié-e-s, répartis dans de nombreuses activités administratives, professionnelles ou scientifiques dédiées aux entreprises.



Activités financières et d'assurance

L'ESS représente quasiment 45% de ce secteur en Nouvelle-Aquitaine, avec les banques coopératives qui regroupent plus de 15 000 salarié-e-s, et les mutuelles (santé et assurance) avec 12 000 salarié-e-s.



Enseignement

L'ESS représente plus de 25 000 salarié-e-s dans l'enseignement, où l'on retrouve l'enseignement associatif privé, mais également les autres enseignements comme l'enseignement culturel, de la conduite, de disciplines sportives, ainsi que la formation continue des adultes.



Santé Humaine

Avec plus de 12 900 salarié-e-s, l'ESS est représentée dans de nombreux secteurs de la santé humaine (activité hospitalière, sage-femme, médecine généraliste, soin dentaire...).

PANORAMA

L'ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE

	MICRO-ÉTABLISSEMENTS 0 À 9 SALARIÉ·E·S	PETITS ÉTABLISSEMENTS 10 À 49 SALARIÉ·E·S	MOYENS ÉTABLISSEMENTS 50 À 249 SALARIÉ·E·S	GRANDS ÉTABLISSEMENTS + DE 250 SALARIÉ·E·S
Établissements employeurs	17 798	3 812	918	48
Effectifs salarié·e·s	18 567	82 683	80 906	18 099
Équivalents temps plein	18 255	69 385	70 222	16 125

Plus de 96% des établissements de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine ont moins de 50 salarié·e·s, et 80% ont même moins de 9 salarié·e·s. On retrouve globalement la même répartition dans toutes les familles de l'ESS, avec très peu d'établissements de plus de 250 salarié·e·s.

En termes d'emploi, les micro-établissements représentent moins de 10% des salarié·e·s, ce sont les petits et les moyens établissements (entre 10 et 250 salarié·e·s) qui emploient la majorité des effectifs de l'ESS.

LES SALARIÉ·E·S DE L'ESS

L'EMPLOI SALARIÉ·E· EN NOUVELLE-AQUITAINE

67% DE FEMME

30% DE PLUS DE 50 ANS

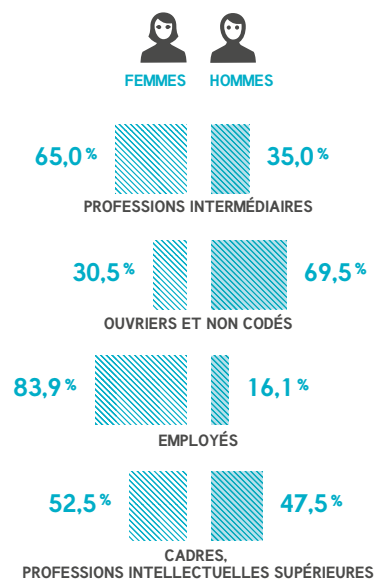
43% D'EMPLOYÉS

LES FEMMES REPRÉSENTENT 67% DES EMPLOIS DE L'ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE, ALORS QU'ELLES NE REPRÉSENTENT QUE 48% DANS LE RESTE DE L'ÉCONOMIE.

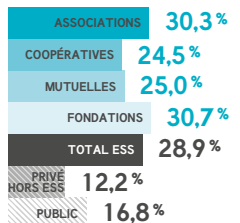
Dans les associations, mutuelles et fondations, les femmes représentent environ 70% du total des salarié·e·s. Dans les coopératives la tendance s'inverse, avec moins de 47% de femmes salariées.

Les femmes sont également majoritaires dans la plupart des catégories socioprofessionnelles (CSP) de l'ESS, à l'exception des ouvriers et non codés. En termes de secteurs d'activité, on note que les secteurs les plus féminisés sont l'action sociale, la santé humaine ainsi que les activités financières et d'assurance.

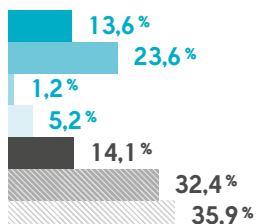
Les employés sont la CSP la plus représentée dans toutes les familles de l'ESS, ainsi que dans le privé hors ESS. Les mutuelles et les coopératives sont les familles de l'ESS qui emploient la plus grande part de cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise. On retrouve dans cette répartition des CSP les spécificités des secteurs d'activité forts de l'ESS qui sont fortement orientés vers les services (action sociale, activités financières et d'assurance, enseignement...) qui



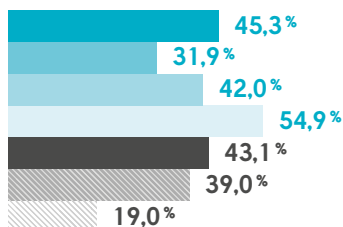
emploient en grande partie des employés et des professions intermédiaires. Inversement, les secteurs liés aux coopératives (industrie et construction, commerce, agriculture...) emploient plus d'ouvriers.



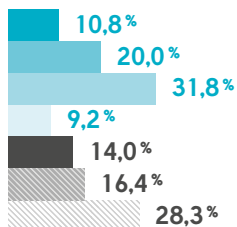
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES



OUVRIERS ET NON CODÉS



EMPLOYÉS



CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

CHIFFRES CLÉS EN FRANCE

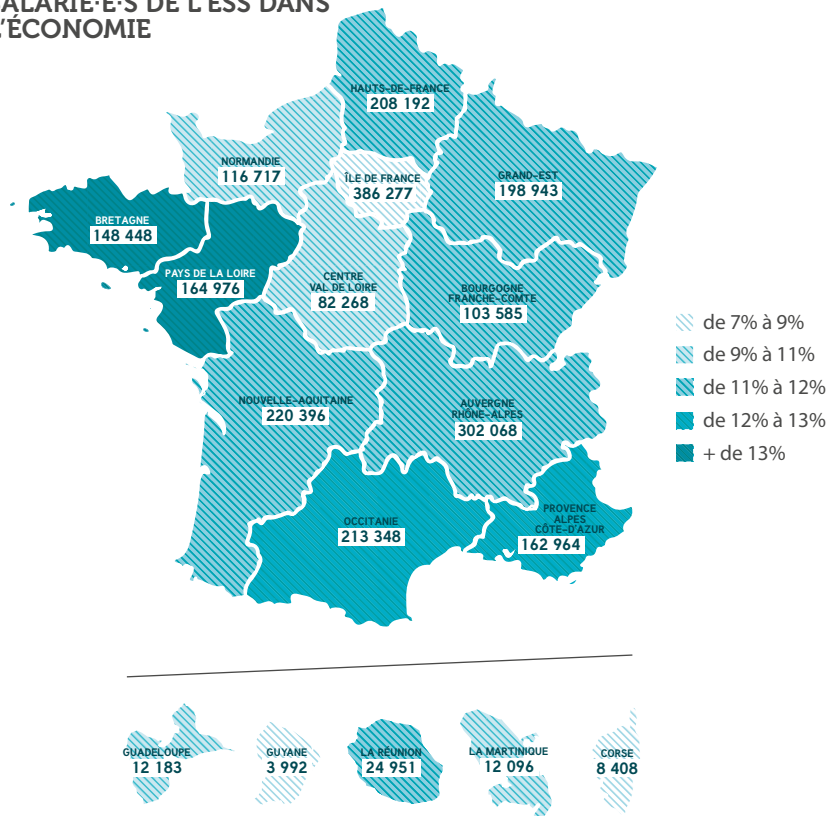
2 384 801 SALARIÉ·E·S

10,5% DE L'EMPLOI SALARIÉ

2 056 802 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

222 331 ÉTABLISSEMENTS

POIDS DES EFFECTIFS SALARIÉ·E·S DE L'ESS DANS L'ÉCONOMIE



L'ESS DANS LES INTERCOMMUNALITÉS

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	EFFECTIFS SALARIÉ·E·S	POIDS DE L'ESS DANS L'EMPLOI DU TERRITOIRE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
16 / CA du Grand Angoulême	587	6 731	12%	5 918
16 / CA Grand Cognac	220	2 139	9%	1 854
17 / CA de la Rochelle	664	7 349	11%	6 395
17 / CA de Saintes	277	2 923	14%	2 596
17 / CA Rochefort Océan	233	2 142	13%	2 040
17 / CA Royan Atlantique	251	1 694	9%	1 587
19 / CA du Bassin de Brive	323	3 706	10%	3 151
19 / CA Tulle Agglo	238	2 219	14%	1 790
23 / CA du Grand Guéret	181	2 126	17%	1 905
24 / CA Bergeracoise	242	3 875	21%	3 328
24 / CA le Grand Périgueux	430	3 797	10%	3 319
33 / Bordeaux Métropole	2 983	36 515	10%	31 900
33 / CA Bassin d'Arcachon Sud-Pôle Atlantique (Cobas)	184	1 228	8%	1 102
33 / CA du Libournais	273	2 470	10%	2 163
40 / CA du Grand Dax	203	2 101	11%	1 829
40 / CA Mont de Marsan Agglomération	269	2 449	10%	2 162
47 / CA d'Agen	504	5 611	14%	4 695
47 / CA du Grand Villeneuvois	193	1 881	13%	1 703
47 / CA Val de Garonne Agglomération	236	2 709	15%	2 399
64 / CA Pays Basque	1 293	12 482	13%	10 678
64 / CA de Pau Béarn Pyrénées	786	8 556	13%	7 100
79 / CA du Bocage Bressuirais	347	2 859	13%	2 370
79 / CA du Niortais	565	13 037	23%	11 606
86 / CA de Grand Châtelleraut	291	2 587	11%	2 254
86 / CU Grand Poitiers	1 033	9 284	11%	8 267
87 / CA Limoges Métropole	934	10 373	12%	9 419

02

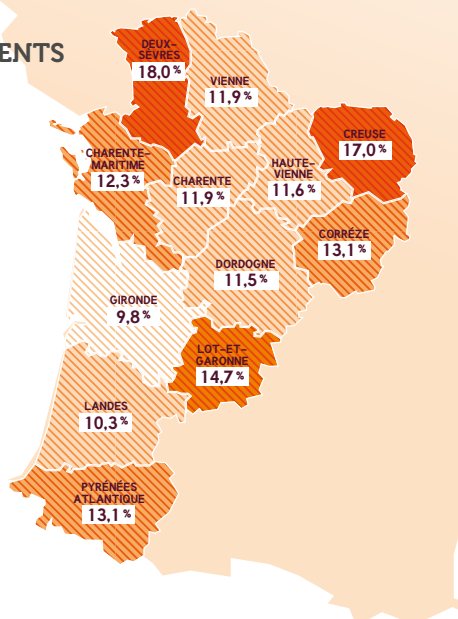
**DOSSIER :
LES DÉPARTEMENTS**

UNE PRÉSENCE FORTE DE L'ESS DANS LES DÉPARTEMENTS

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	EFFECTIFS SALARIÉ·E·S	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
16 / Charente	1 274	12 987	11 255
17 / Charente-Maritime	2 348	21 841	19 424
19 / Corrèze	930	9 775	8 462
23 / Creuse	572	5 218	4 586
79 / Deux-Sèvres	1 573	22 476	19 800
24 / Dordogne	1 453	12 927	11 231
33 / Gironde	5 216	53 583	47 327
87 / Haute-Vienne	1 462	13 732	12 414
40 / Landes	1 527	11 483	10 189
47 / Lot-et-Garonne	1 433	14 053	12 157
64 / Pyrénées-Atlantiques	2 854	28 166	23 817
86 / Vienne	1 934	16 989	14 875

POIDS DES SALARIÉ·E·S DE L'ESS PAR DÉPARTEMENTS

- de 9,5% à 10%
- de 10% à 12%
- de 12% à 13%
- de 14% à 15%
- + de 15%



INTERVIEW



© Département de la Gironde

INTERVIEW DE JEAN-LUC GLEYZE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Qu'est-ce que peut apporter l'ESS au territoire ?

Créatrice d'emplois locaux, l'économie sociale et solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre alternatif, participant des solidarités humaines et territoriales. Avec plus de 5200 établissements employeurs et 53 583 salariés (soit près d'un salarié sur dix), l'ESS constitue une part importante de l'économie girondine. Fondée sur la proximité et la solidarité, elle contribue à créer une nouvelle dynamique socio-économique sur les territoires.

Véritables acteurs de l'innovation sociale, les organisations de l'ESS inventent de nouvelles façons de produire, de nourrir, de consommer, de financer, d'enseigner, de loger, etc. et jouent ainsi un rôle croissant dans la réponse aux besoins quotidiens des Girondines et des Girondins. Elles expérimentent souvent de nouveaux modes d'actions, et sont des partenaires précieux pour répondre à des besoins sociaux toujours plus nombreux. C'est cette capacité d'innovation sociale nécessitant un ancrage territorial fort et une gouvernance participative, qui fait la spécificité des organisations de l'ESS. L'économie sociale et solidaire inspire également nos politiques publiques. Elle nous invite, collectivités, à expérimenter et privilégier des approches transversales et ascendantes plutôt que cloisonnées et descendantes.

Le Département de la Gironde est donc particulièrement attentif au potentiel que représente l'ESS ; potentiel d'innovation pour la mise en œuvre d'initiatives socialement responsables sur les territoires, mais aussi de transformation dans la conception de nos politiques publiques.

Suite aux réformes territoriales, quels moyens pour soutenir l'ESS au niveau des départements ?

Depuis de nombreuses années, le Département de la Gironde soutient l'économie sociale et solidaire, au titre des politiques publiques dont il a la responsabilité, ou à travers l'accompagnement qu'il propose aux associations notamment. Ainsi, il a fait de cette économie alternative de proximité une priorité et un axe fort de son intervention.

Les dernières réformes territoriales ont mené à la suppression de la clause de compétence générale. Le Département de la Gironde a bien évidemment pris acte de cette évolution, mais n'a pas abandonné pour autant son engagement en faveur de l'ESS et de l'innovation sociale dans le champ des compétences qui lui sont reconnues par la loi, à savoir les solidarités humaines et territoriales. Il poursuit donc son soutien à des organisations de l'ESS dans l'ensemble de ses domaines d'interventions : insertion, culture, sport, autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, développement social... Le Département contribue également à favoriser la structuration d'un éco-système visant à accompagner et financer l'émergence de nouvelles structures d'ESS ou leur consolidation. Il encourage aussi des initiatives qui concourent au développement de l'ESS, en explorant

notamment des modes de coopération ou de mutualisation entre acteurs sur les territoires girondins.

En 2017, plus de 32 millions d'euros de subventions ont ainsi été attribuées par le Département de la Gironde aux associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises solidaires d'utilité sociale.

Animer et faire vivre une dynamique collective autour de l'économie sociale et solidaire en Gironde constitue, par ailleurs, une de nos orientations. Face à cette ambition, le Département s'engage depuis plusieurs années aux côtés de la CRESS Nouvelle-Aquitaine, acteur incontournable pour impulser ou renforcer les dynamiques locales. Il s'agit notamment de favoriser les liens entre les parties prenantes de l'ESS.

Quelles sont les initiatives marquantes du territoire ?

La Gironde regorge d'initiatives. Nous en avons eu une fois de plus la démonstration en 2016, lors du lancement de notre 1^{er} appel à initiatives dédié à l'innovation sociale et à l'économie sociale et solidaire. Cette démarche nous a permis de repérer et mettre en lumière des initiatives diverses et variées sur les territoires girondins à travers les cinquante sept candidatures reçues. Pour sélectionner les projets, nous avons expérimenté la mise en place d'un jury composé de trois collèges : des représentants de la société civile, des experts et des élus départementaux. Les dix lauréats ont bénéficié d'un soutien financier et technique du Département.

Les initiatives sélectionnées : Garage solidaire / Mise en relation de seniors et étudiants autour de repas / Programme pour rendre accessible des produits frais et de qualité aux bénéficiaires de l'aide alimentaire / Création d'un MOOC portant sur la prévention des risques de l'environnement d'une personne âgée à domicile / Accompagnement d'enfants autistes dans leur scolarisation et le développement de leur autonomie / Expérimentation d'un dispositif pour faire émerger les envies des jeunes et les transformer en projets / Développement d'une offre culturelle en préfiguration de l'installation d'un équipement culturel / Projet de création d'un pôle éco-collaboratif autour d'initiatives engagées dans la transition écologique / En milieu rural, dispositif itinérant d'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives en ligne / Structuration d'un collectif d'acteurs de l'ESS au service d'un territoire.

D'autres initiatives innovantes et positives sont aussi mises à l'honneur dans un road movie de 52 minutes « Ici et maintenant : la Gironde s'invente », produit par le Département. Capacité alimentaire, culture, viticulture, vivre ensemble, partage de savoirs, zéro déchet et économie circulaire, ce film trace le portrait d'une Gironde alternative, en transition qui fourmille d'acteurs, d'idées et d'énergies positives. Ce documentaire va être diffusé dans toute la Gironde pour ouvrir le débat et faciliter, partout et pour tous, le passage à l'action.

Comment s'articule l'action du Département et de la Région ?

Si la Région est le chef de file en matière de développement économique sur son territoire, la loi relative à l'économie sociale et solidaire dispose que la Région peut contractualiser avec les

départements, les communes et les EPCI. L'objectif est de porter une stratégie concertée à l'échelle du territoire régional.

Dans ce cadre, le Département joue un rôle de coordination des acteurs locaux et d'animation des dynamiques territoriales pour faciliter la mise en réseau des acteurs de l'ESS.

C'est dans ce contexte que le Département de la Gironde s'est rapproché de la Région Nouvelle-Aquitaine pour étudier les modalités de conventionnement entre les deux collectivités. Une convention de partenariat sera prochainement proposée aux élus des deux assemblées. Celle-ci vise d'une part à articuler les interventions respectives des deux collectivités sur le champ de l'ESS, et d'autre part à les sécuriser juridiquement. Cette convention est l'aboutissement d'un travail de concertation entre les deux institutions afin que toutes les facettes des acteurs de l'ESS soient prises en compte et que leurs actions s'inscrivent en complémentarité.



Remise des trophées aux lauréats de l'appel à initiatives, en présence de Sébastien Saint-Pasteur, Conseiller départemental délégué à l'ESS et à l'innovation sociale.

03

DOSSIER : IAE



PRÉSENTATION DE L'IAE

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) N'EST PAS UN SECTEUR D'ACTIVITÉ, MAIS UNE FORME D'ORGANISATION QUI MET L'INSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI AU CŒUR DU PROJET D'ENTREPRISE. LES STRUCTURES RELEVANT DE L'IAE EXERCENT LEUR ACTIVITÉ DANS DE NOMBREUX DOMAINES.

Au niveau national, plus de 130 000 salarié-e-s en insertion travaillent dans une structure de l'IAE, correspondant à 64 600 équivalents temps plein. 46% de ces salarié-e-s sont mis à disposition par une association intermédiaire (AI), 34% travaillent dans un atelier et chantier d'insertion (ACI), et les autres, dans une entreprise d'insertion (EI, 10%) ou pour une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI, 10%).^[1]

De manière générale, les structures de l'IAE se situent dans des activités de services :

- Les **EI** se distinguent cependant car près d'un quart d'entre elles sont dans l'industrie (mise à disposition de main d'œuvre et activités de collecte, récupération, tri et recyclage des déchets) : une bonne part de leur activité réside aussi dans les services à la collectivité, notamment le nettoyage (urbain et industriel) et les espaces verts.
- Les **AI** ont aussi cette activité de service, mais plus orientée vers les personnes (aide à la vie quotidienne).
- Les **ETTI** sont plutôt spécialisées dans la construction et le bâtiment (gros œuvre et second œuvre) et dans les transports (manutention).

• Les **ACI** développent une activité essentiellement liée aux espaces naturels et espaces verts, en lien avec les collectivités, ainsi que des services d'installation et de maintenance d'appareils pour particulier (électroménager, informatique...).

Enfin les **régies de quartier** proposent des services aux personnes (aides à domicile) et à la collectivité (nettoyage) tout en développant des activités non marchandes visant à favoriser la cohésion sociale d'un quartier : café associatif, jardin partagé, réparation de vélo...

INAÉ

En Nouvelle-Aquitaine, les acteurs de l'ESS sont fédérés autour d'INAÉ. Suite à la décision en juillet 2015 de créer une association régionale, le GARIE, IRIS et URSIE se sont réunis pour donner naissance à INAÉ en octobre 2016, avec fusion des équipes techniques en 2017.

INAÉ est une association composée de 8 collèges, dont 7 représentent un réseau national : CHANTIER école, CNLRQ (Comité National de Liaison des Régies de Quartier et de territoire), COORACE, la Fédération des Entreprises d'Insertion, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, le réseau des jardins de Cocagne, UNAI (Union Nationale des Associations Intermédiaires), ainsi qu'un collège de SIAE non adhérentes à un réseau national.

Les principales missions d'INAÉ sont :

- 1 Fédérer les SIAE
- 2 Etre le porte parole de l'IAE
- 3 Observer et promouvoir l'IAE
- 4 Impulser l'émergence de projets innovants
- 5 Professionnaliser et accompagner les SIAE.

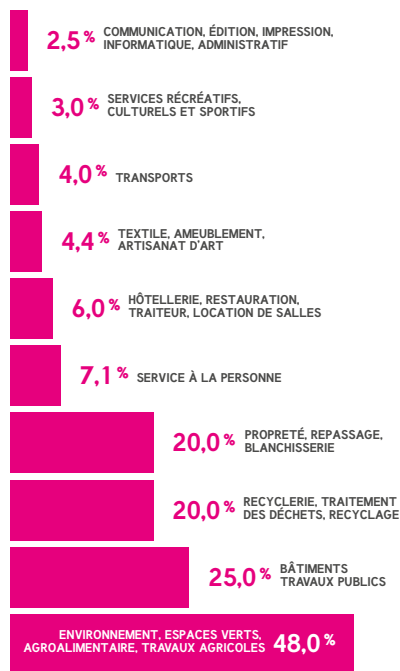


© Alex Grand

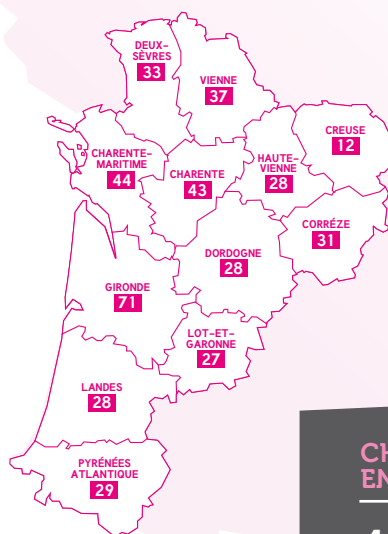
^[1] Source : Atlas Commenté de l'Economie Sociale et Solidaire 2017 - Observatoire National de l'ESS - CNCRESS.

LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



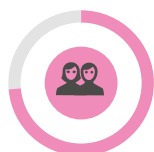
Mais aussi :
Réparation, dépannage, SAV,
commerce, distribution, industrie,
sous-traitance industrielle etc...



CHIFFRES CLÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

411 SIAE ET RÉGIES DE QUARTIER
SUR LES TERRITOIRES

218 MILLIONS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



PRESTATIONS DE BIENS ET SERVICES
ATELIERS ET
CHANTIERS D'INSERTION
ET DES ENTREPRISES
D'INSERTION



MISES À DISPOSITION DU PERSONNEL
ASSOCIATIONS
INTERMÉDIAIRES
ET DES ENTREPRISES
DE TRAVAIL TEMPORAIRE
D'INSERTION

L'IAE REPRÉSENTE

2 % ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS

14 % DES SALARIÉES

LEUR DEVENIR



62 % DES PERSONNES TROUVENT UNE SOLUTION D'EMPLOI OU FORMATION
(SORTIES DYNAMIQUES)



dont

22%

CDI ; CDD de + 6 mois ;
contrats aidés et création/
reprise d'entreprise (emploi
durable).



20%

CDI ; CDD de + 6 mois ;
contrats aidés et création/
reprise d'entreprise (emploi
de transition).



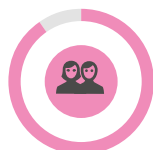
20%

en formation, poursuite
du parcours : SIAE ; EA ;
ESAT ; congé maternité ou
parental (sorties positives).

LES EFFECTIFS

31 550 SALARIÉ·E·S DE L'IAE EN NOUVELLE-AQUITAINE DONT :

SALARIÉ·E·S
EN PARCOURS
D'INSERTION
SOIT 6 900 ETP



28 520

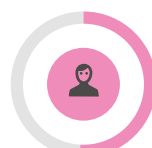
SALARIÉ·E·S
PERMANENTS
SOIT 2 400 ETP



3 025

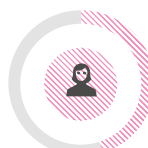
LES SALARIÉ·E·S ACCOMPAGNÉ·E·S

HOMMES



51 %
EN INSERTION

FEMMES



49 %



NIVEAU INFÉRIEUR
AU BAC
80 %



DEMANDEURS D'EMPLOI
DE LONGUE DURÉE
56 %



BÉNÉFICIAIRES DU RSA
36 %

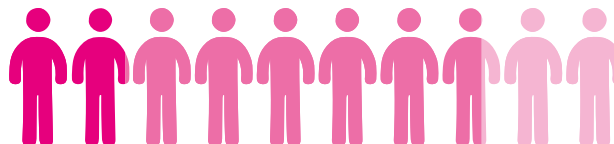


TRAVAILLEURS HANDICAPÉS
8 %

19 %
DES SALARIÉ·E·S
ONT MOINS DE 26 ANS

58 %
DES SALARIÉ·E·S
ONT ENTRE 26 ET 50 ANS

23 %
DES SALARIÉ·E·S
ONT PLUS DE 50 ANS



© Daniel-Funes-Fuentes

INTERVIEW



INTERVIEW DE DOMINIQUE RUGEL PRÉSIDENT INAE

L'IAE est constituée d'acteurs agissant dans des secteurs d'activités très divers, qu'est ce qui les réunit aujourd'hui ?

L'IAE (Insertion par l'Activité Économique) en Nouvelle Aquitaine, c'est plus de 400 structures, 31 000 salariés qui interviennent, en effet, dans divers secteurs d'activité, de la restauration à l'entretien des espaces verts au travail temporaire d'insertion, aux services à la personne...

Elles ont chacune un modèle économique particulier, lié au dispositif, à leur activité économique, à l'accompagnement socio-professionnel, et au territoire. Bien que différentes, les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) partagent les mêmes valeurs et la même finalité : celle d'identifier et de valoriser les potentiels des personnes les plus éloignées de l'emploi, de les salarier et les accompagner vers une insertion professionnelle durable.

Comment évolue l'IAE sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine ?

Le maillage territorial des SIAE en Nouvelle-Aquitaine, la diversité de projets, de formes, de tailles sont une grande richesse. Les structures contribuent au développement économique local par la vente de biens et de services,

et la production de richesses non-délocalisables. La diversité des activités et la volonté permanente d'innover leur permettent de répondre à la demande locale croissante sur des niches d'activités et de rester dans une dynamique d'innovation sur leur territoire.

Quels sont les enjeux forts pour les acteurs de l'IAE ?

Ils sont pluriels.

Citons-en deux d'entre eux :

① celui, d'une part, du développement d'une relation vertueuse avec les entreprises classiques et de coopération voire de mutualisation entre SIAE dans des logiques économiques et/ou de construction de parcours.

② le nécessaire engagement des SIAE dans les démarches d'amélioration continue et d'évolution perpétuelle voire d'innovation afin d'optimiser leur cœur de métier d'insertion et s'adapter aux défis complexes des territoires, aux évolutions rapides du monde économique et social.

Enfin, faire évoluer les représentations erronées de l'insertion et la stigmatisation dont peuvent faire l'objet les personnes en difficulté reste un enjeu collectif important dans une stratégie de lutte contre les exclusions et les discriminations.

MÉTHODOLOGIE

NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS

	TYPOLOGIE DÉTAILLÉE	EXEMPLES D'ACTIVITÉS
ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT	Accueil de jeunes enfants	Crèches et haltes-garderies, multi-accueil, relais assistantes maternelles
	Aide par le travail	ESAT, EA
	Aide à domicile	Services à la personne
	Autres actions sociales sans hébergement	Accueil, accompagnement social, protection de l'enfance
HÉBERGEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL	Hébergement médico-social de personnes âgées	EHPAD, foyers logement pour personnes âgées
	Hébergement médico-social de personnes en difficulté	Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
	Hébergement médico-social de personnes handicapées	Foyers de vie
	Arts visuels	Création et/ou diffusion dans les arts plastiques
ARTS, SPECTACLES, SPORT, LOISIRS	Edition, presse, librairies, bibliothèques	Maison d'édition, édition de journaux
	Gestion de musées et monuments	Gestion de sites touristiques à caractère patrimonial
	Spectacle vivant	Compagnie de danse, de théâtre, gestion de salle de spectacle, soutien au spectacle vivant (formation, support logistique...)
	Sport	Clubs de sport, gestion d'installation sportive
NON CLASSÉES	Loisirs	Accueil de loisirs périscolaire
	Radios, cinémas, audio-visuel et multimédia	Radios et cinémas associatifs, label de musiques, productions de films
	APE 9499Z = autres organisations associatives fonctionnant par adhésion volontaire non classées ailleurs	Principalement Animation socio-culturelle et éducation populaire mais aussi solidarité internationale, défense des droits ou de l'environnement, activités émergentes
	Formation initiale du primaire au supérieur	OGEC, écoles Diwan, maisons familiales rurales, lycées professionnels
ENSEIGNEMENT	Enseignement culturel	Ecoles de musique ou d'autres pratiques artistiques
	Formation continue d'adultes	
SANTÉ		Hôpitaux, maisons de santé, centre de soins à domicile, médecine du travail
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	Banques	Banques coopératives
	Assurances	Assurance de santé, assurance des biens
	Industrie alimentaire	Industries de transformation de produits agricoles
AGRICULTURE, INDUSTRIE, CONSTRUCTION	Industrie (hors industrie alimentaire)	Gestion des déchets, métallurgie, menuiserie, sous-traitance automobile...
	Construction	SCOP BTP, Coopératives HLM
	Agriculture, sylviculture et pêche	Coopératives de production agricole
	Hébergement et restauration	Tourisme social, accueil de séjours scolaires (classe vertes, classes de mer), auberges de jeunesse, résidences habitat jeunes (ex-FJT), offices du tourisme
DIVERS	Activités de soutien aux entreprises	CUMA, groupements d'employeurs, associations intermédiaires, centre de gestions, conseil aux entreprises

PRÉSENTATION OBSERVATOIRE / RÉSEAU

L'Observatoire régional de l'ESS Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau d'expertise mis en place par les Chambres régionales de l'ESS et le CNCRESS. Lieux de convergence et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'études, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

SOURCES

Les principales sources de données sont les bases CLAP et DADS de l'INSEE.

PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

NOMENCLATURE MÉTIERS

Les métiers sont issus de la nomenclature PCS (Professions et Catégories Socio-professionnelles) de l'INSEE, qui sert à catégoriser l'ensemble des métiers de l'économie. L'ESS étant peu présente sur certains secteurs et donc sur certains métiers, une nomenclature recomposée et adaptée à l'ESS, réduite à 82 postes a été constituée suite à un travail collaboratif de l'Observatoire national de l'ESS avec le réseau des Observatoires régionaux.





Chambre Régionale
de l'Economie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

La Chambre Régionale de l'ESS
est une association de loi 1901
représentative et transversale
qui a pour vocation de réunir les acteur·rice·s
de l'ESS de la région ainsi que les entreprises
appartenant à l'ESS
depuis la loi de 2014.

**Elle axe ses actions
autour de trois grands objectifs :**

- ❶ Structurer et représenter
l'économie sociale et solidaire.
- ❷ Accompagner le développement
des entreprises et filières de l'ESS.
- ❸ Promouvoir et faire connaître l'ESS.

**En dehors de ces actions,
la CRESS a également vocation à :**

- › Représenter ses membres auprès
des pouvoirs publics et des instances
de concertation.
- › Apporter un soutien à ses adhérents
en valorisant leurs initiatives
et en soutenant leurs activités.
- › Animer des réflexions et des actions
collectives autour d'enjeux sectoriels
et transversaux.

L'adhésion aux CRESS est
accessible à tous les acteur·rice·s de
l'ESS, sur la base de deux critères :
› Avoir un statut relevant de l'ESS :
associations, coopératives,
mutuelles, fondations,
entreprises sociales.
› Se revendiquer des valeurs
de l'ESS et chercher à les mettre
en pratique au quotidien.

